



Chères Boursoises, Chers Boursois,

C'est avec émotion et gratitude que je m'adresse à vous aujourd'hui, au lendemain de la confiance que vous nous avez accordée pour ce nouveau mandat. Ce choix que vous avez fait est avant tout celui d'un projet collectif, d'une vision partagée pour l'avenir de notre village.

Bours est un territoire vivant, riche de ses habitants, de ses initiatives et de son esprit de solidarité. C'est cette force que nous voulons continuer à cultiver et à faire grandir ensemble.

Le mandat qui s'ouvre sera celui de l'élan et du rassemblement. Nous porterons des projets concrets pour améliorer votre quotidien : des aménagements pour sécuriser nos routes, des cheminements pour faciliter les mobilités douces, des espaces publics repensés pour être plus agréables et accessibles à tous.

Nous aurons à cœur de faire vivre notre village en créant de nouveaux lieux de rencontres et de partage : une halle ouverte sur la vie locale, un marché de producteurs, des espaces culturels et intergénérationnels. Autant d'initiatives qui renforceront les liens entre nous et feront de Bours un village encore plus accueillant.

Mais au-delà des projets, c'est une manière de construire que nous défendons : une commune qui se construit avec vous. Les réunions de quartier, les temps d'échanges et les actions participatives continueront de rythmer la vie locale, parce que chaque habitant a sa place et un rôle à jouer dans notre avenir commun.

Nous veillerons également à préserver ce qui fait la richesse de notre cadre de vie : nos espaces naturels, nos lieux de détente, nos paysages. Préparer demain, c'est aussi savoir protéger ce que nous sommes.

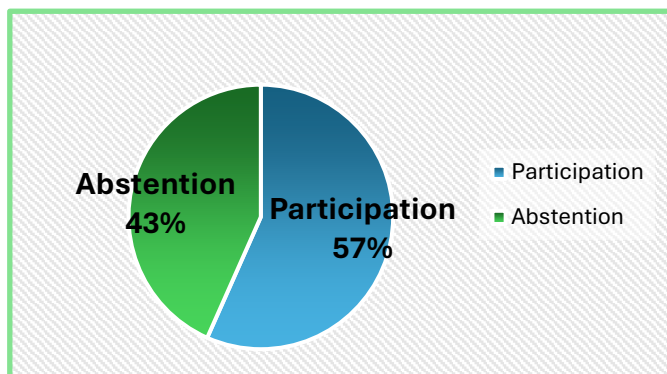
Plus que jamais, nous avancerons ensemble, avec confiance, avec énergie et avec cette conviction profonde : c'est collectivement que nous construirons le Bours de demain.

Je vous remercie pour votre engagement à nos côtés et reste, avec toute l'équipe municipale, pleinement à votre écoute.

Je vous souhaite une très belle lecture.

Julien NIGON Maire de BOURS

L'équipe Municipale remercie très chaleureusement les Boursoises et les Boursois qui se sont déplacés pour voter et ont ainsi montré leur attachement à la vie démocratique locale.



100 % des sièges remportés

Détails des votes :

Votes exprimés : 381 (54.51 %)

Votes blancs : 7

Votes nuls : 8

Nouvelle Équipe Municipale

Le Maire :
Monsieur Julien NIGON



Les Adjoints :



Premier Adjoint :
M. Pierre PEPOUEY



Deuxième Adjoint :
Mme Maryse GALIBERT



Troisième Adjoint :
M. Jean-Paul FRANÇOIS

Les Conseillers Délégués :



Mme Maïté SALVI



Mme Géraldine VIDAL



**Mme Amandine
ILLESCAS-MARSAC**

Les Conseillers Municipaux :



M. Pascal AVRIL



**Mme Lucie
CAYREFOURCQ**



M. Serge FONTBONNE



Mme Jessica ILLESCAS



M. Othmane BOUCHAÏTE



M. Jean-Michel DUZER

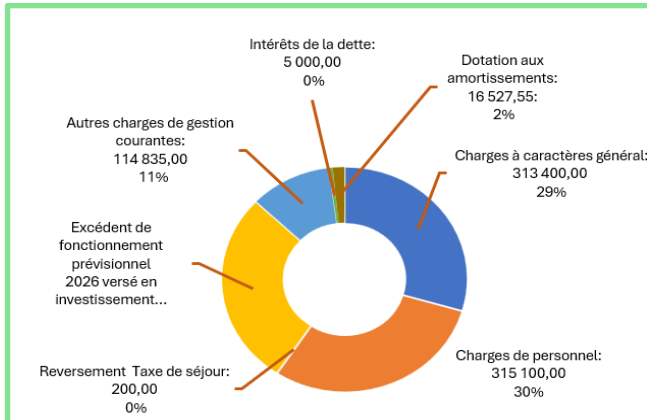


**Mme Catherine
GRASPAIL**

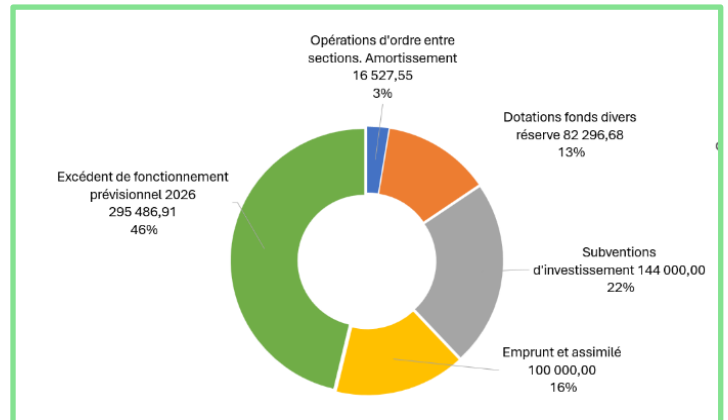


M. Marc POLENNE

Section Fonctionnement : les dépenses

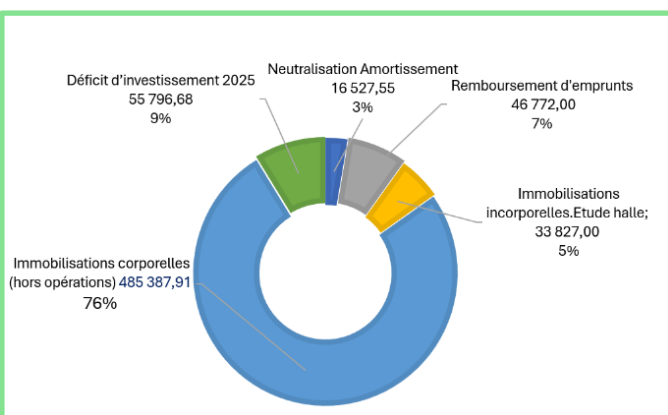


Section Fonctionnement : les recettes

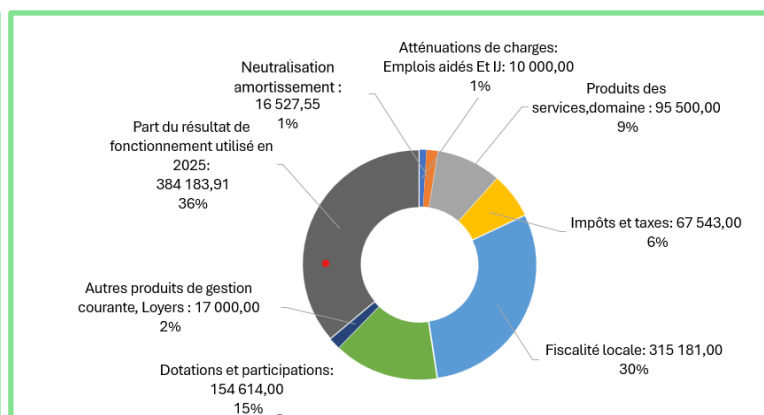


Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement de 1.060 549.46 € regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Section de Investissement : les dépenses

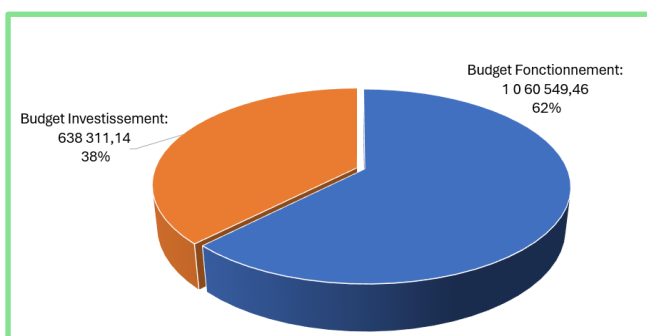


Section de Investissement : les recettes



Le budget d'investissement qui est de 638 311.14 € prépare l'avenir de la commune. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme.

Total du Budget Communal & Fiscalité locale



Le montant total du Budget communal est de 1 698 860.59 €.

Cette structure budgétaire montre que la commune privilégie le maintien de ses services, tout en conservant une capacité d'investissement significative pour son développement futur.

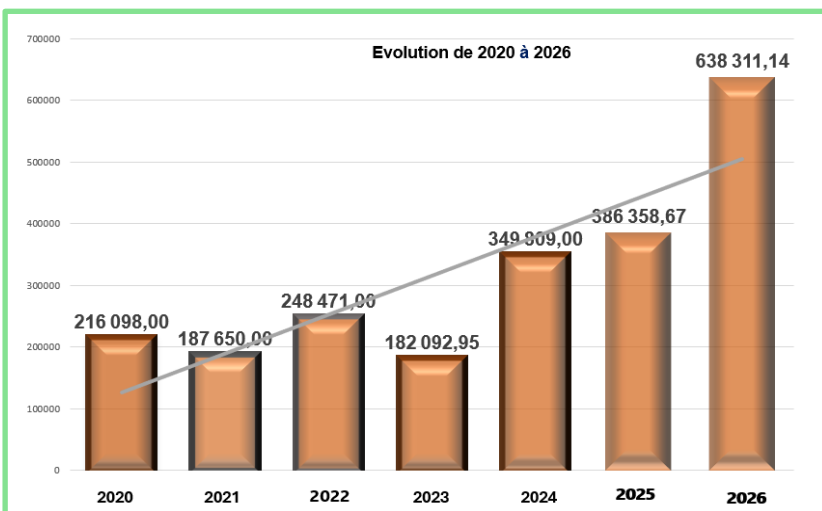
Les taux d'imposition de la commune resteront inchangés en 2026. La municipalité confirme sa volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants.

Évolution Budget de fonctionnement 2020-2026



Cette trajectoire ascendante régulière est traduite par une planification rigoureuse et une anticipation des besoins futurs prenant en compte le développement des services, l'impact des hausses des prix des énergies, des coûts de gestions ainsi que de l'inflation.

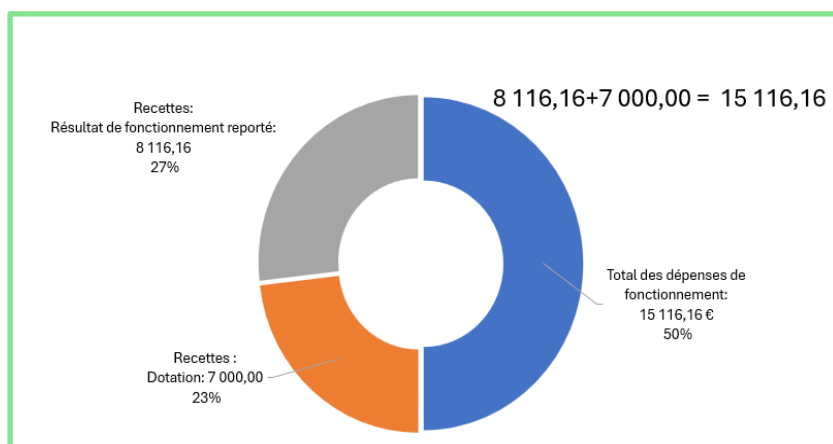
Évolution Budget d'Investissement 2020-2026



Cette évolution du Budget d'Investissement est la concrétisation de projets attendus.

La modernisation de nos équipements, école, bâtiments publics, mais aussi les rénovations thermiques, l'aménagement des espaces verts, amélioration de la voirie. Tout un panel de travaux qui valorisent le patrimoine collectif.

Budget annexe de la Caisse des Écoles Fonctionnement Dépenses & Recettes



Le budget de la caisse des écoles témoigne d'une gestion saine et d'un soutien constant aux activités scolaires et périscolaires.

Un soutien direct de 7000 € de la part de la municipalité réaffirme la priorité donnée à l'éducation.

Grâce à une gestion prévoyante et au maintien de notre dotation nous assurons à chaque enfant un épanouissement optimal.

Les grands travaux

La Halle Publique :

La création d'une halle marchande, style Baltard, située sur la place de l'écluse, démarrera à l'automne prochain. Elle accueillera les commerçants ambulants sur 120 m². Un point de rassemblement et de partage chaleureux, qui manquait à notre village.



École :

Projet de renaturation de la cour d'école avec un agrandissement envisagé, permettant aux enfants de bénéficier de différentes zones de jeux et de réduire la chaleur par des ombrages naturels, améliorant le confort intérieur des classes et des moments récréatifs.



La voirie :

Une réfection des trottoirs est programmée sur une partie de la rue des Pyrénées, ainsi que dans le lotissement du Clair Logis. Le Département a également planifié la réhabilitation de la Route Départementale RD8 Rue des Pyrénées.

Rappel de la Règlementation du voisinage

Dans le cadre d'activités professionnelles :

À l'intérieur de locaux ou en plein air, l'utilisation d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore est interdite de 20 heures à 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Les appareils bruyants, outils de jardinage ou de bricolage sont autorisés

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures visant à éviter une gêne pour le voisinage (aboiements, déjections canines, tenus à l'intérieur de leur propriété, etc...)

Nourrir des animaux : déposer des graines ou de la nourriture dans un lieu public est interdit (attire les rats).

Jardiner sans brûler : il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur. Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et génère des odeurs et fumée pour le voisinage.

École

L'école publique maternelle et élémentaire de Bours offre aux 53 élèves une éducation de qualité avec des équipements pédagogiques performants.

La dotation pour 2026 de 7000€ a été reconduite afin de réduire au maximum les frais de scolarité des familles et de permettre la réalisation de nombreux projets pédagogiques tout au long de l'année : natation, ferme pédagogique, conservatoire, sports etc...



Venez nombreux encourager les enfants le 26 juin aux Olympiades de l'école.



Les carrés jardinage

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 sont en cours. Si votre enfant est déjà scolarisé à Bours, il sera automatiquement inscrit.

Pour les nouveaux arrivants ou pour tout enfant né en 2023, merci de contacter la mairie afin de réaliser la préinscription.

Actions Sociales



La municipalité organise une distribution tous les deuxièmes vendredis de chaque mois de denrées alimentaires composée de produit frais et secs.



Le centre itinérant des Restos du Coeur intervient toutes les deux semaines le lundi de 10h à 10h45 au sein de la Commune et distribue des denrées alimentaires de produit frais, secs et surgelés.

C'est un centre d'activités à part entière, on y trouve les mêmes services que dans un centre fixe.

Embellissement et Fleurissement du village

La commission d'embellissement et fleurissement de la commune est un collectif composé d'élus rejoint par des bénévoles motivés avec le soutien des services techniques.

Le collectif tient à créer une harmonie pour notre village toujours à l'écoute de ses administrés.

La commission façonne ainsi notre cadre de vie. Bours participant au label « Villes et Villages fleuris » de France tire sa fierté de ces espaces créés dans le partage et la collaboration.



Les Associations & les commerçants

Les associations Boursoises s'investissent pleinement à faire vivre et animer la commune.

Par leurs différentes actions, elles rassemblent les habitants de toutes générations autour de passions communes. Véritables piliers de notre dynamisme local, elles renforcent le lien social.

- ✓ Art et Compagnie
- ✓ Association Intercommunale des Anciens Combattants
- ✓ Club carpe 65
- ✓ Club Canin des rives de l'Adour
- ✓ Club de pêche Bours Bazet
- ✓ Comité d'animation
- ✓ Défense de la Sécurité routière et environnement
- ✓ El Duende y los Baldes Flamenco
- ✓ Association du Patrimoine Boursois
- ✓ Les Petits Boursois
- ✓ Union Sportive Bours Bazet Tennis

Place de l'Écluse :

Le salon de Léa - Coiffure & Onglerie
De Terres et de Feu - Poterie Vente & Cours

Commerçants itinérants :

Lundi soir : Vinomobile Pyrénéen
Nonna Truck Pizza

Jeudi soir : La camionnette Foodtruck

Vendredi soir : Vinomobile Pyrénéen
Les P'tits coquelets

Dimanche midi : Rôtisserie Pedro



Nos commerçants veillent à dynamiser le centre du village au quotidien. Bien plus que des services de proximité, ils sont les artisans du lien social et font battre le cœur de notre commune par leur accueil et leurs sourires.

Mairie

Nous contacter :

1 Rue de la République 65460 BOURS

05.62.37.62.80

mairie@mairie-bours65.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12h / 14h-18h

Mardi : 8h-12h / 16h-19h

Mercredi : 10h-12h/14h-17h

Jeudi : 8h-12h / 14h-18h

Vendredi : 8h-12h

Permanence du Maire

Le samedi de 9h à 12h

<https://www.mairiebours65.fr/accueil>



Pour installer Panneau Pocket : Sur Android = Play Store = Panneau Pocket = renseignez le code postal de la commune et mettez là en favoris ❤️

Les grandes festivités 2026

29
MAI

SOIRÉE DES COMMERÇANTS
Place de l'Écluse



30
MAI

INTERVILLAGES
Organisé par le comité d'animation



6
JUN

RENCONTRE DES NOUVEAUX HABITANTS
À la Mairie



13
JUILLET

REPAS ET FEU D'ARTIFICE
Lac de Bours
(Mairies de Bours & Bazet)



7 ET 8
AOÛT

FÊTES DU VILLAGE
Organisé par le comité d'animation



29
AOÛT

FERIA DE L'ADOUR
Organisé par El Duende Los Baldes



SEPTEMBRE
JOURNÉE CITOYENNE
DATE À DÉTERMINER

Organisé par la mairie



OCTOBRE
OCTOBRE ROSE
DATE À DÉTERMINER

Organisé par la mairie

